



## **REVUE DE PRESSE**

**Mercredi 27 février 2019**



## Sous pression, Decathlon retire son «hijab»

Decathlon a fini par faire marche arrière hier soir. Après avoir affirmé le matin «assumer complètement» la commercialisation prochaine d'un «couvre-tête» destiné aux pratiquantes de course à pied, déjà vendu au Maroc sous l'appellation «hijab», le directeur de communication de l'enseigne a annoncé le soir sur RTL «ne pas commercialiser à l'heure qu'il est ce produit en France», tant la polémique a enflé toute la journée.

### Appels au boycott

La ministre de la Santé Agnès Buzyn avait souligné le matin sur cette même antenne qu'un tel produit n'est «pas interdit par la loi». Mais «c'est une vision

de la femme que je ne partage pas. En tant que femme c'est comme ça que je le vis. J'aurais préféré qu'une marque française ne promeuve pas le voile», a-t-elle ajouté.

Pour Aurore Bergé, porte-parole de La République en marche, «le sport émancipe. Il ne soumet pas. Mon choix de femme et de citoyenne sera de ne plus faire confiance à une marque qui rompt avec nos valeurs». Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France, a également appelé «au boycott de la marque», tout comme Valérie Rabault, la présidente du groupe PS à l'Assemblée nationale. Au final, presque toute la classe politique y est allée de son appel au boycott. Les équipes de l'enseigne



ont voulu justifier plus tôt cette commercialisation: «Nous assumons complètement le choix de rendre le sport accessible pour toutes les femmes dans le monde. C'est presque un engagement sociétal, si cela permet à des coureuses de pratiquer la course à pied, nous l'assumons avec sérénité», avait expliqué

Xavier Rivoire, responsable de la communication externe de Decathlon United, soulignant que «ce couvre-tête laisse le visage libre et visible». Responsable du jogging chez Kalenji, la gamme de course à pied de l'enseigne, Angélique Thibault se disait «mue par la volonté que chaque femme puisse courir dans chaque quartier, dans chaque ville, dans chaque pays, indépendamment de son niveau sportif, de son état de forme, de sa morphologie, de son budget. Et indépendamment de sa culture». Mais rien n'y a fait. Pendant ce temps, l'équipementier sportif Nike commercialise déjà un «Hijab pour femme», en noir, gris ou blanc, au prix de 30 euros.

## L'infographie

### Les saisies des douanes françaises en 2018

#### TABAC de contrebande



**16.171 INFRACTIONS**  
+ 15,1%\* relevées

SAISIES : **241,1 t** + 1,2%\*

#### PATRIMOINE naturel

**433 CONSTATATIONS**  
portant sur des espèces protégées  
de faune et de flore

- 10,5%\*



#### CONTREFAÇON

SAISIES :  
**4,5 millions**  
d'articles

- 35,7%\*



#### STUPÉFIANTS

SAISIES :  
sur le territoire national  
et en haute mer **94,4 t**  
+ 47,4%\*

dont

**63,9 t de cannabis**  
+ 38,6%\*

et **12,2 t de cocaïne**  
+ 32,6%\*

SAISIES : À L'ÉTRANGER  
sur renseignement  
de la douane française **49,1 t**  
+ 45,3%\*

dont

**33 t de cannabis**  
+ 77,4%\*

et **16,1 t de cocaïne**  
+ 6,6%\*



#### PROTECTION du consommateur



**6,7 millions**  
de JOUETS CONTRÔLÉS  
+ 4,7%\*

#### FRAUDE financière et fiscale

**49,2 millions d'€ d'AVOIRS CRIMINELS**  
SAISIS par le service national  
de douane judiciaire  
dont 48,8 M€ en France et 0,4 M€ à l'étranger

#### ARMES à feu



SAISIES :  
**1.363**  
+ 42,3%\*

#### FISCALITÉ

**84 milliards d'€**  
PÉRÇUS

+ 5,7%\*



■ Dans les magasins ou sur internet, l'occasion et la seconde main ont la cote ■ Les vêtements, notamment, se taillent la part du lion ■ Les acheteurs invoquent des raisons budgétaires mais aussi éthiques.

# Conso: les beaux jours de l'occasion



Dans la friperie Maboul à Champniers se côtoient des clients à l'affût du petit prix et ceux qui recherchent la pièce vintage ou de marque rare.

Photo Majid Bouzitt

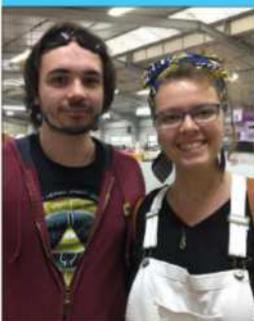
Myriam HASSOUN  
m.hassoun@charentelibre.fr

**P**armi les pantalons en tergal et les jupes trapèze, Bruno et Karine fouillent d'une main experte. Ces quinquagénaires, vivant dans le Périgord, ont fait un petit détour par la friperie Maboul à Champniers. «On est à l'affût de vêtements des années 70, en lien avec les voitures que je collectionne», explique Bruno. Comme ce couple, les acheteurs sont nombreux à se tourner vers l'occasion, notamment pour le textile. Près d'un tiers des femmes déclarent avoir acheté des vêtements de seconde main au cours des douze derniers mois (lire ci-contre). Les raisons invoquées sont principalement budgétaires. D'après l'Insee, les ménages consacrent de moins en moins d'argent à l'habillement: ce poste représentait 66 % du total des dépenses en apparence physique en 1960 contre 41 % en 2015.

## Recherche du petit prix

«On pratique ici de tout petits prix, avec des pièces à 50 centimes, à 1 euro, décrit Corentine Guérin, responsable de Maboul. Beaucoup de clientes nous disent que ça leur permet de renouveler leur garde-robe. On voit aussi beaucoup de familles.» À la caisse de la friperie, le panier moyen s'élève à moins de 20 euros. Petites sommes aussi pour les clients d'Au vide grenier, ouvert en septembre à La Couronne. «Ça tourne autour de 4 à 5 euros», estime Marina Coutelle, la gérante de ce bric-à-brac permanent où des particuliers mettent en vente les objets dont ils veulent se séparer, premier franchisé d'une série d'enseignes qui essaient un peu partout en France en ce moment. «En occasion, il est possible de tout vendre, même des choses im-

Il y a tellement de choses que les gens n'utilisent pas, autant que ce soit chez quelqu'un qui en a besoin.



Julien Maréchal et Mathilde Combet.

probables, et ça reste, pour beaucoup, une question de moyens, tout autant que l'envie de faire la bonne affaire», dépeint encore Marina Coutelle. Dans les allées du magasin, Mathilde Combet et Julien Maréchal, 25 et 27 ans. «On vient d'emménager et on a besoin de gros meubles», explique le jeune couple qui a déjà acheté son frigo et son lit d'occasion sur le site internet Le Bon Coin. L'occasion, c'est autant pour les gens aux petits revenus que pour des chineurs en recherche de raretés. Des publics qui se côtoient depuis toujours à Emmaüs, note Xavier Renard, directeur d'Emmaüs La Couronne. «Dans une société où les budgets sont plus tendus, on a toujours un large public sans beaucoup de moyens pour la vaisselle, la puériculture, les chaussu-

res, les jouets... Le public plus aisé vient pour le vintage.»

Le seconde main attire aussi les professionnels. L'enseigne Du Beau Linge, créée par Edwige Ciria à Saint-Yrieix pour redonner une seconde vie aux draps et linge d'hôtel, vend à 70 % à des professionnels: gîtes, campings ou chambres d'hôtes. Avec un tel succès que la Charentaise vient d'ouvrir une deuxième enseigne à La Teste-de-Buch en Gironde. En un an et demi d'existence, Maboul a dû agrandir son rayon vintage. «On a beaucoup de petits jeunes qui recherchent les vieux joggings, le fluo, les pantalons à taille haute des années 80, constate Corentine Guérin. On a aussi une clientèle pour du vintage grandes marques: Sonia Rykiel, Dolce & Gabbana, par exemple.»

## «Limiter notre impact»

Chez Happycash à Champniers et à Châteaubernard, les jeux vidéo rétro, les vinyles et même la hi-fi d'occasion trouvent acheteurs et vendeurs. «On voit vraiment tout type de profils, des jeunes comme des personnes âgées, note Paul Légier. En période de vacances, on voit venir les familles, qui viennent nous vendre leurs jouets ou les BD, les mangas.» L'occasion, dans cette enseigne, c'est aussi de plus en plus la téléphonie. «Ça prend de l'ampleur, sur des prix moyens entre 120 et 150 euros le téléphone, même s'il y a toujours ce besoin d'avoir le dernier modèle», indique le gérant. «Le neuf continue d'attirer et heureusement aussi pour nous», fait remarquer Corentine Guérin. Signe que l'occasion a une large clientèle: «2 000 personnes fréquentent Emmaüs chaque samedi», observe Xavier Renard. Et trois fois plus lors des grandes ventes.» La prochaine aura lieu les 8 et 9 mars. Devant l'afflux de visiteurs et l'arrivée d'objets en

tout genre, l'antenne de Cognac doit même pousser les murs. «On vient de se positionner pour acheter une salle des ventes plus grande», dit Xavier Renard. Pour Mathilde Combet, la cliente d'Au vide grenier, acheter du seconde main n'est pas qu'une question de budget. «On essaie de limiter notre impact, de s'engager dans une démarche "zéro déchet"... Il y a tellement de choses que les gens n'utilisent pas, autant que ce soit chez quelqu'un qui en a besoin.» L'argument est de plus en plus avancé chez les clients des enseignes d'occasion. La boutique Calitome, qui vend à Poullignac et sur internet ce qui est jeté en déchetterie mais réutilisable, annonce 391 tonnes d'objets ainsi détournés depuis 2011. La recyclerie Avril, à Saint-Cybardeaux, a, elle, passé les 3 tonnes de matériels recyclés le 10 février grâce à ses ventes, ses dons et ses ateliers «recup». En France, rien que les textiles représentent 345 millions de tonnes de déchets par an, selon l'association Zero Waste France. De quoi donner à réfléchir avant de jeter ou d'acheter neuf.



Le rayon portables d'occasion s'est développé chez Happycash.

Photo Quentin Petit

## Le carton du seconde main sur le web

Le Bon Coin, bien sûr. Mais aussi Dress in the City ou Vinted, des friperies numériques. Le seconde main fait un carton sur internet. Vinted gagne 23 000 comptes supplémentaires par jour, selon Le Monde. «Mais les gens en reviennent parfois des achats entre particuliers», nuance Paul Légier, le gérant d'Happycash, notamment pour la high-tech. Il met, lui, un point d'honneur à garantir au moins six mois ce qu'il revend et à avoir un réparateur parmi ses salariés. N'empêche: même Facebook regorge de groupes de vente, y compris dans le département. «Don et vente en Charente» compte 25 000 membres; «Les bonnes affaires du 16», 18 970; «Vente divers en Charente», 11 000. De quoi trouver son bonheur ou se faire quelques euros en se séparant d'un objet devenu inutile. Et c'est parfois le don qui prévaut, pour s'entraider tout simplement. Le groupe «Don ou échange alimentaire et divers en Charente», qui compte 665 membres, a été créé en juin dernier pour venir en aide aux personnes dans le besoin, également pour éviter le gaspillage et pour faire profiter des familles, justifie les créateurs.

## En chiffres

28 %

La proportion de femmes de 18-65 ans ayant acheté des vêtements d'occasion au cours des douze derniers mois en France, dont 10 % via des sites internet de vente d'occasion spécialisés, selon une étude Audirep/Dress in the City (2018). Elles sont 22 % à déclarer que leurs achats en dépôts-ventes ou en friperies vont augmenter. Parmi les raisons évoquées: l'intérêt économique prime pour 63 % des acheteuses, 48 % sont intéressées par le fait d'acquiescer ainsi des vêtements de marques à moindre coût et 18 % avancent des raisons éthiques et écologiques.

# L'ancien gérant de Mixx FM se servait dans la caisse

Gilles Berny, le fondateur de la radio de Cognac, était jugé hier au tribunal d'Angoulême pour abus de biens sociaux et fraude fiscale.

Colin PRADIER  
c.pradier@charentelibre.fr

«**C'**est pas ma faute, Madame la présidente.» Cette phrase, Gilles Berny l'a répétée une vingtaine de fois hier devant le tribunal correctionnel d'Angoulême. L'ancien gérant de la radio Mixx FM, située place Jean-Monet à Cognac, était jugé pour escroquerie, abus de biens sociaux et fraude fiscale. Stéphanie Veyssières, substitut du procureur, a requis à son encontre vingt et un mois de prison avec sursis, des travaux d'intérêt général ainsi que l'indemnisation des victimes. Les services fiscaux lui réclament 445 000 euros d'impayés. La décision du tribunal sera rendue le 16 avril.

Face au tribunal, l'homme de 64 ans a gardé la même attitude tout au long de l'après-midi. À l'annonce des faits qui lui sont reprochés, le prévenu a multiplié les mimiques, froncé les sourcils, interrompu les magistrats. «*Écoutez, là, je tombe des nues*», ajoute-il dans un haussement de sourcils.

## 828 000 € détournés

Pourtant, Gilles Berny ne nie pas les faits. Il tente simplement de minorer sa participation, feignant la phobie administrative. Quand sont évoqués les devis transformés en factures pour obtenir des prêts auprès d'établissements bancaires, l'homme met tout sur le dos de son expert-comptable... mort en juin 2018. «*Je ne comprends rien à toutes ces histoires de comptabilité et d'administration.*

*C'est mon comptable qui gérait tout. C'est lui a voulu qu'on transforme les devis en factures. Quand je les ai présentées aux banques, j'ai trouvé que c'était tellement mal fait que j'étais sûr que ça ne passerait pas. Et puis en fait ça a marché.»*

”

**Aujourd'hui, j'ai tout perdu. Trente-trois ans de ma vie partent en fumée. J'ai fait des conneries et je dois payer mais je n'ai qu'un souhait, c'est que la radio puisse me survivre.**

L'homme effectue ces opérations frauduleuses auprès de trois banques: la Banque populaire, le Crédit lyonnais et le Crédit agricole. Il emprunte à chacune 163 000, 300 000 et 200 000 euros. Marie-Élisabeth Boulnois, la présidente du tribunal, s'interroge: «*De qui est-ce l'idée?*» Le prévenu en remet une couche sur le comptable décedé. «*C'était son idée. Je me suis fait avoir.*» «*Ce sont plutôt les banques qui se sont fait avoir, non?*», rétorque la présidente.

Outre ces falsifications de documents, le gérant de la radio s'octroie quelques libertés avec les comptes

de la société. Entre 2011 et 2016, 828 000 euros transitent depuis le compte de la société vers celui du prévenu. Le sexagénaire n'a pas de carte bancaire personnelle. Il utilise celle de la société. «*Il a confondu intégralement son patrimoine personnel et celui de la société*», annonce l'avocat de la partie civile.

Deux proches du prévenu sont entendus. L'un est son ancien chauffeur; l'autre, son ancienne compagne. Tous deux sont jugés pour complicité d'abus de biens sociaux. 172 000 euros de la société ont été transférés à son ex-petite amie. Cette dernière décrit le prévenu comme un homme ambivalent. «*Il est à la fois capable d'être exécrationnel, autoritaire et aussi extrêmement généreux.*»

## Soirées au casino

Son ancien chauffeur était chargé d'encaisser les chèques de la société sur son compte et de reverser la somme en liquide à son patron et ami, Gilles Berny. Les deux acolytes avaient pour habitude de finir leur soirée au casino. Loisirs coûteux pour le prévenu qui admet y avoir dépensé beaucoup d'argent. 127 000 euros entre 2011 et 2015. «*C'était une addiction mais maintenant c'est fini.*» La société est placée en redressement judiciaire en 2017. Les dettes s'élèvent à un million d'euros. Gilles Berny est forcé à démissionner suite à sa garde à vue fin 2018. «*Aujourd'hui, j'ai tout perdu. Trente-trois ans de ma vie partent en fumée. J'ai fait des conneries et je dois payer mais je n'ai qu'un souhait, c'est que la radio puisse me survivre.*»

# Trafic d'héroïne: les dealers menaient grand train

On en sait enfin un peu plus sur le coup de filet opéré en fin de semaine dernière contre un vaste trafic de stupéfiants entre la Charente-Maritime, la Gironde et la Charente. C'est ce coup de filet qui a abouti, dans une procédure connexe, à l'interpellation de cinq dealers présumés charentais dans le Cognacais et à Angoulême. Le procès de ces derniers a été reporté au 4 avril (CL d'hier).

”

**Le fils fournissait de l'héroïne à des garagistes en échange de véhicules qu'il revendait pour blanchir son argent.**

Dans le volet principal de l'affaire, instruit par la juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) de Rennes, treize personnes ont été interpellées dans le sud-ouest de la France et aux Pays-Bas après un an d'une enquête qui a permis à la police judiciaire de saisir 51 kilos d'héroïne. «C'est la plus grosse saisie d'héroïne en France cette an-

née», a indiqué le commissaire Jean-Yves Goriou, chef de la division des affaires criminelles de la police judiciaire à Bordeaux.

Agissant sur commission rogatoire d'un magistrat de la JIRS de Rennes, les policiers bordelais de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants ont interpellé mercredi dernier dix personnes en Charente-Maritime, Charente et Gironde. Simultanément, trois suspects ont été interpellés au Pays-Bas et sont en attente d'extradition.

Ces dix personnes ont été présentées dimanche à un magistrat rennais. Sept ont été écrouées dont les organisateurs principaux: un couple de 60 ans et leur fils de 44 ans demeurant près de Saintes.

## **La famille saintaise s'approvisionnait aux Pays-Bas**

Selon Jean-Yves Goriou, tout est parti d'une «information humaine» en février 2018 sur «un réseau d'importation d'héroïne en provenance des Pays-Bas à destination de la façade atlantique». La famille saintongeaise s'approvisionnait aux Pays-Bas en héroïne de «très, très bonne qualité» auprès des trois hommes interpellés près de Rotterdam, âgés de 29 et 30 ans. Après deux transports identifiés

en mai et septembre 2018, les agents sont passés à l'action la semaine dernière.

Quatre personnes, dont le père et le fils vivant à Saintes, se sont rendues en périphérie de Rotterdam où elles ont chargé la marchandise dans deux camionnettes. «Ils sont descendus par le réseau routier secondaire et en respectant les limitations de vitesse», a expliqué le commissaire Goriou. Ils ont été interpellés près de Saintes, à leur retour, et les autres interpellations ont eu lieu simultanément à Saintes, Pons, Cognac et Bordeaux, mobilisant «une quarantaine de fonctionnaires».

La famille dispatchait la marchandise au kilo à «une dizaine de clients semi-grossistes», dont plusieurs garagistes. «Le fils fournissait de l'héroïne à ces garagistes en échange de véhicules qu'il revendait pour blanchir son argent», dans le cadre de son commerce de voitures d'occasion, a expliqué le commissaire Goriou.

Un «laboratoire de conditionnement d'héroïne» a été découvert au domicile du père. La mère avait à son nom un cabriolet Mercedes, deux chevaux, un catamaran – saisis, ainsi que la somme de 150 000 euros sur un compte bancaire – alors que le couple est censé vivre avec 1 000 euros par mois d'aide sociale, selon le commissaire.

## La menace

### Gilets jaunes recrutent street medics

**Prêts au pire.** «Bonjour, en vue du rassemblement de samedi, j'espère voir plus de monde qu'habituellement sur Angoulême. C'est dans ce but que je m'adresse aux 6 900 membres de ce groupe, et je demande qui serait volontaire pour faire street medic? Merci de nous contacter sur la page Coordination Charente Citoyenne.» C'est le post de Jean-Armand, sur l'une des pages Facebook des gilets jaunes de Charente, qui s'attendent apparemment à ce que ça chauffe samedi à l'occasion du rassemblement où ils comptent accueillir Jérôme Rodrigues, leur héros victime d'un tir de balle de défense à Paris. Difficile d'interpréter autrement l'appel aux bénévoles médicaux.



Les gilets jaunes tablent sur d'éventuelles violences samedi à Angoulême.

Repro CL

■ La société d'informatique a agrandi ses locaux, rue de Marignan ■ 600 000 € d'investissement ■ Et vient de développer un logiciel qui lui promet un bel avenir.

# A Cognac, Neva grossit et pousse les murs

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Elle est peu connue du grand public, mais dans le monde professionnel, la marque Neva a fait son trou. Créée en 1992 par Stéphane Magnan, la plus grosse société d'informatique de Cognac vit même une belle ascension depuis la rue de Marignan. Quelques chiffres pour le démontrer: sur les 22 salariés, huit ont été recrutés ces deux dernières années. En parallèle, le chiffre d'affaires est passé de 1,7 million d'euros en 2017 à 2 millions en 2018. «*Et sur les quatre premiers mois de notre nouvel exercice, on est en progression de 35 %. Notre carnet de commandes est plein*», sourit Stéphane Magnan, à l'aise dans le joli fauteuil rouge qui trône dans son nouveau bureau.

”  
Sur la question de la sécurité informatique, on évangélise depuis une vingtaine d'années. Mais on est entendu depuis deux ou trois ans seulement.

C'est qu'avec les emplois qui ont été créés, il a fallu pousser les murs de la société. Le chantier à 600 000 euros - «*sans aucune subvention*», précise le patron - tout juste de s'achever. Sur 300 m<sup>2</sup> auparavant, l'entreprise s'étale aujourd'hui sur 680 m<sup>2</sup>. «*On a détruit un préau qui ne servait à rien*». Un étage a été créé, l'existant rénové... et les salariés bénéficient même d'un toit terrasse. «*On a tous pu rester dans les locaux pendant les travaux qui ont duré un an et demi*», se féli-



Stéphane Magnan a fondé la société Neva en 1992 avec Jean-Frédéric Pénichon qui a, depuis, quitté le navire.

Photo J. P.

cite Stéphane Magnan, qui n'a pas attendu la fin du chantier pour développer tout un tas de projets. Spécialisée, à l'origine, dans la mise en place et la maintenance d'infrastructures informatiques auprès des entreprises, Neva a élargi son champ d'activité au fil des années. Elle distribue notamment le logiciel de paie Sage, en assure le déploiement et la maintenance. Et développe désormais ses propres outils.

## Oxiva, le logiciel maison

C'est ainsi qu'est né Oxiva, un logiciel de gestion des informations d'entreprise. «*Il permet de gérer la relation clients, de faire du web marketing, de piloter la planification, le suivi de la production, les expéditions...*», détaille Stéphane Magnan, heureux d'avoir pu signer un accord de commercialisation avec le groupe Also. Il espère que cela va porter ses fruits... et envisage même d'aller

déployer son outil en Amérique du Nord.

«*Oxiva est né d'une frustration*», explique Stéphane Magnan, qui observait sur les outils classiques «*des problèmes d'efficacité, de lenteurs d'exécution...*» Il a fallu près de trois ans pour mettre au point le logiciel, commercialisé depuis six mois, sous trois versions: une gratuite, une «*premium*» et une dernière, destinée aux entreprises, qui peut être complètement individualisée. Elle est en train d'être développée, par exemple, à la tonnellerie Doreau. «*On assure le déploiement, la formation...*», note le patron, qui vient de sortir une deuxième solution: RH budget, en lien avec Sage.

Dans ses missions de conseils apportés aux entreprises, Neva s'est aussi doté d'un service paie avec trois personnes spécialisées. «*Sur le prélèvement à la source, par exemple, on est allé voir tous nos clients dès septembre. On a*

*fait des réunions.*» Elle a également mis en place un service spécialisé dans le RGPD, le Règlement général sur la protection des données, en embauchant une juriste. «*On ne veut pas surfer sur la vague*, assure Stéphane Magnan. *Sur la question de la sécurité informatique, on évangélise depuis une vingtaine d'années. Mais on est entendu depuis deux ou trois ans seulement.*» Les cyberattaques sont passées par là et le RGPD a fait prendre conscience à de nombreux patrons que leurs pratiques n'étaient pas bonnes.

De quoi ouvrir de nouvelles portes à Neva. «*De nouvelles entreprises viennent nous voir. On travaille avec les plus belles sociétés du secteur: les tonnellerie Doreau, Seguin-Moreau, les Bouchages Delage, Litho-Bru, Nacara... Il nous manque les grandes maisons, Hennessy, Martell et Rémy Martin, sourit Stéphane Magnan. Mais on va y arriver.*»

Enotourisme

## Rémy Martin et Otard à la pointe



Le château royal de Cognac a été retenu dans la catégorie «Enotourisme d'affaires et événements privés».

Photo archives CL

La maison Rémy Martin et le château Otard sont en lice pour la première édition des trophées de l'enotourisme, organisés par «*Terre de Vins*» en partenariat avec les acteurs des filières viticoles et touristiques réunis au sein du cluster Atout France.

Pour cette première, plus de 350 dossiers ont été analysés par le jury... et deux ont donc été retenus en Charente. Rémy Martin dans la catégorie «*Initiatives créatives et originalités*» et le château royal de Cognac dans la catégorie «*Enotourisme d'affaires et événements privés*». Parmi les autres catégories: architecture et paysages, art et culture, vignoble en famille ou encore séjour à la propriété...

«*Le jury a fait preuve d'une combinaison d'exigence et d'écoute*, dit Sylvie Tonnaire, rédactrice en chef de «*Terre de vins*». *Exigence car chaque point du dossier de candidature était examiné avec soin: notation, descriptif, argumentaire, photographies... Écoute aussi car les représentants professionnels des différentes régions ont pu expliquer leur vécu et leurs connaissances de terrain de chaque dossier en le remettant dans un contexte expérimentiel, historique, économique et social.*»

Les résultats finaux seront proclamés vendredi 29 mars au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

# Châteaubernard

## Verallia réfute le discours de la CGT



La CGT a lancé un appel à la grève dans toutes les verreries de Verallia le 6 mars.

Photo archives CL

**A**près l'article paru hier dans nos colonnes au sujet de la grève annoncée pour le 6 mars dans les verreries de Verallia, la direction du groupe a tenu à réagir. «Il n'a jamais été question de procéder à un plan massif de licenciements de salariés inaptés», écrit-elle dans un communiqué alors que la CGT évoque 60 licenciements pour inaptitude cette année et 200, au total, dans les trois ans.

«Il peut arriver que des salariés dont "le maintien dans l'emploi serait gravement préjudiciable à [leur] santé ou dont [leur] état de santé fait obstacle à tout reclassement dans un emploi" soient amenés à être licenciés, note encore la

direction du groupe. C'est une procédure à laquelle Verallia a très peu recours. Plus précisément, sur 2015-2016-2017 [chiffres du bilan social 2017 de Verallia France], Verallia a licencié neuf personnes pour inaptitude [sur un effectif de 1 784 personnes en 2017 pour la société Verallia France].»

Le communiqué précise: «Verallia est en cours de négociation avec ses différents représentants syndicaux et propose des mesures ambitieuses pour les aménagements de fin de carrière [...]. Verallia propose aussi de travailler sur des mesures permettant de prévenir les inaptitudes comme la mise en place d'outils d'aide à la maintenance des moules.»

## ■ LOGEMENT

**Permanence.** L'Adil 16 tiendra une permanence les jeudis 7, 14 mars de 10h à 12h15 et de 13h45 à 16h45 et le jeudi 21 mars seulement le matin à l'hôtel de communauté de Grand Cognac, 6, rue Valdepeñas (Tél. 05 45 36 64 30). Pour tout renseignement: Adil 16, 57, rue Louis-Pergaud, 16000 Angoulême (Tél. 05 45 93 94 95), courriel: adil16@orange.fr

## ■ DON DE SANG

**Collecte lundi à Cognac.** L'amicale des donneurs de sang du Cognaçais organise une collecte de sang ce lundi 4 mars de 18h30 à 12h, à La Salamandre à Cognac. Une collation sera servie à l'issue du don.

# A Saint-Brice, l'implantation d'un pylône Orange fait débat

Réuni lundi soir, le conseil municipal de Saint-Brice s'est penché sur le projet de construction d'un pylône de télécommunication par Orange. Destiné à «renforcer le signal 4G, dit le maire. C'est aussi la possibilité d'améliorer les connexions internet dans le bourg en attendant la fibre». L'emplacement prévu se situe à proximité du stade de foot, près des vestiaires. «Il y a déjà des poteaux électriques et d'éclairage, précise Jean-Claude Tessendier. Et on est hors du périmètre de protection des monuments historiques.» L'emprise au sol constituerait un espace de 30 m<sup>2</sup>, clos et sécurisé, la privatisation de cet espace étant compensée par une indemnité annuelle de 2 000 €.

Si tous les conseillers admettent qu'un meilleur service téléphonique est souhaitable, certains émettent des réserves sur l'exposition aux ondes. Ainsi, Nathalie Gaborit s'interroge du fait que sa maison est située à proximité immédiate de l'antenne prévue, et

Philippe Birolleau «ne sait pas si c'est sûr». «Les habitants ne seront-ils pas touchés ?» Il préfère s'abstenir. D'autres emplacements sont évoqués, plus éloignés des habitations, moins risqués mais aussi moins propices à la réception. Après discussion, le conseil ne peut pas dégager de majorité, avec 5 voix contre et 3 abstentions. Le projet est remis à l'étude.

## 500 000 € d'emprunt pour la salle communale

Autre sujet: l'étude d'un emprunt pour le financement des travaux de la salle communale. Le maire présente les propositions de deux banques, portant sur un emprunt de 500 000 € sur 15 ans. Compte tenu de la capacité annuelle de remboursement de la commune, soit 62 500 €, et des dates d'échéances des emprunts en cours, certains se terminant en 2019 et 2022, la proposition du Crédit agricole est retenue. Cet emprunt ne suffira pas à financer

la totalité de la rénovation, et 200 000 € restent à trouver sous forme de subventions. Au cas où celles-ci ne pourraient être obtenues, le conseil envisage de modifier le projet pour le faire rentrer dans l'enveloppe disponible. Le début des travaux est prévu fin juin, mais certains conseillers doutent que le délai soit tenu.

Yves Tricoire a également présenté les possibilités d'aménagement du cimetière pour recevoir davantage d'urnes funéraires ou de cendres, dans le respect des familles et de la réglementation. Après avoir visité des réalisations à Cognac, Châteaubernard et Segonzac, différentes solutions sont proposées: mur du souvenir, rivière de galets, cavurnes. Un devis a été établi par une entreprise locale afin d'alimenter la réflexion des conseillers. Une décision pourrait être prise au moment du vote du budget primitif.

Pierre NAU

## Les cadres dans le viseur

Le gouvernement présentera la réforme de l'assurance chômage au printemps et a d'ores et déjà prévenu qu'il envisageait de revoir l'indemnisation pour les «salaires élevés», tout en maintenant la piste du bonus-malus pour les entreprises qui abusent des contrats courts.

Après l'échec des négociations entre partenaires sociaux la semaine dernière, l'État, pour la première fois depuis 1982, reprend la main et va édicter seul les règles d'assurance chômage.

Un décret sera publié «pendant l'été», après des décisions au printemps, a annoncé hier le Premier ministre, sans préciser si l'annonce interviendrait avant ou - c'est plus probable - après les élections européennes du 26 mai.

En septembre, c'est lui qui avait signé une lettre de cadrage, feuille de route de la négociation. Ce document a in fine été jugé



trop contraignant par les partenaires sociaux.

### «Toutes les chances à la négociation»

«Nous avons laissé toutes les chances à la négociation», a rétorqué Édouard Philippe, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à Matignon, aux côtés de la ministre du Travail Muriel Pénicaud.

Les économies à hauteur de 3,9 milliards d'euros sur trois ans, qui héris-

saient les syndicats, sont toujours au menu.

S'agissant des contrats courts, qui explosent en France - les «CDD de moins d'un mois ont été multipliés par trois» -, le Premier ministre a expliqué que les entreprises devaient «être beaucoup plus responsabilisées».

«C'est d'autant plus nécessaire que les entreprises ont acquis plus de souplesse et de sécurité depuis la réforme du droit du travail», a-t-il conclu.

# Mars Bleu: un colon à surveiller

Pour vaincre le cancer colorectal, la prévention est essentielle. Le dépistage précoce permet la guérison dans 90 % des cas. Une campagne pleine d'humour vient d'être lancée.

**D**épisté précocement, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10. Il demeure pourtant le troisième cancer le plus fréquent en France avec près de 45 000 nouveaux cas par an et le deuxième en terme de mortalité<sup>(1)</sup>. Sans doute la faute à des idées reçues tenaces qui entourent la maladie. C'est pour casser ces préjugés qu'Amgen et RoseUp lancent, à l'occasion de Mars Bleu, une campagne de sensibilisation avec un mot d'ordre: l'humour! Le cancer colorectal survient majoritairement après 50 ans. Si elle est détectée à temps, la maladie peut être guérie dans 9 cas sur 10. Malheureusement, malgré un test qui a fait ses preuves, la population cible du dépistage organisé reste encore trop peu nombreuse à participer. Selon Santé publique France, le taux de participation s'établit seulement à 33,5 %<sup>(2)</sup>. Pour Isabelle Huet-Dusollier, membre de l'association de patients RoseUp, «c'est parce qu'elle touche une partie sensible de l'anatomie que la maladie est toujours considérée comme tabou. Contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, et à l'inverse d'autres examens, le test de dépistage n'est pas contraignant. Une fois tous les 2 ans, les plus de

50 ans doivent simplement prélever, chez eux, un échantillon de selles et l'envoyer à un centre de lecture pour analyse. C'est simple et efficace.» Par ailleurs, «la maladie évoluant silencieusement, mieux vaut ne pas attendre d'éventuels symptômes pour se faire dépister. Nécessité, simplicité et efficacité doivent demeurer les maîtres mots du dépistage.»

## Pas une maladie d'hommes

Autres freins au succès du dépistage, les croyances quant au public touché. Le nom même de mois de sensibilisation, «Mars Bleu» sexualise en quelque sorte la maladie. «Le bleu évoque pour certains une pathologie masculine», note Isabelle Huet-Dusollier. «Pourtant il est le deuxième cancer le plus meurtrier chez la femme, derrière le cancer du sein et le troisième le plus fréquent<sup>(3)</sup>». Les femmes ne doivent donc pas ignorer le danger.

## Changer le regard sur la maladie... avec humour

C'est pour sensibiliser le grand public qu'Amgen et RoseUp lancent une nouvelle campagne d'informa-

Le dépistage du cancer colorectal c'est pas si compliqué!

Le test est un prélèvement fécal à effectuer à domicile

Le dépistage c'est tous les 2 ans, à partir de 50 ans. Parlez-en à votre médecin. #MarsBleu

## Prostate: l'espoir d'un traitement

**De quoi parle-t-on?** L'étude ARAMIS<sup>(1)</sup> menée en France par le Pr Karim Fizazi (Gustave Roussy) visait à tester l'efficacité du darolutamide, un nouvel inhibiteur du récepteur aux androgènes. Les 1.509 patients inclus souffraient d'un cancer de la prostate non métastatique ayant reçu un traitement local (radiothérapie, chirurgie, curiethérapie), devenus résistants aux traitements traditionnels. Jusqu'à aujourd'hui, il n'existait aucune thérapie pour ces malades, condamnés à terme à voir leur tumeur se disséminer dans l'organisme. Un traitement efficace et bien toléré. Les patients sous darolutamide ont observé un gain de près de deux

années supplémentaires sans propagation de la maladie. Sans oublier le risque de décès diminué de 59 %. Ce traitement semble plutôt bien toléré. Les principaux effets secondaires relevés restent identiques à ceux d'un placebo (fatigue, douleurs et diarrhées). **A noter:** avec 50.430 nouveaux cas diagnostiqués en 2015, le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent, à la fois chez l'homme et dans l'ensemble de la population. Il reste très rare avant 50 ans et son incidence augmente progressivement avec l'âge. L'âge moyen au moment du diagnostic approche les 70 ans.

(1) Gustave Roussy, NEJM, 15 février 2019

tion autour d'illustrations humoristiques. Signées de l'auteure de bandes dessinées Lili Sohn, elles détaillent et torquent le cou à quatre idées reçues sur le cancer colorectal et son dépistage. Cette campagne prend la forme de vidéos diffusées sur la chaîne YouTube et le site internet d'Amgen France ([www.amgen.fr](http://www.amgen.fr)), sur le site de RoseUp ([www.rose-up.fr](http://www.rose-up.fr)) et sur les réseaux sociaux (#MarsBleu). Des affiches et des brochures seront également disponibles dans les centres de dépistage. Pendant tout le mois de mars, des actions de prévention seront déployées dans les établissements de santé afin d'informer et sensibiliser le public au dépistage. Découvrez le centre près de chez vous!

5 mars 2019: Limoges - Centre Hospitalo Universitaire (CHU)

- (1) Institut national du Cancer. Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal, décembre 2018. <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Depistage-et-detection-precoce/Depistage-du-cancer-colorectal/Le-programme-de-depistage-organise>
- (2) <http://www.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-chroniques-et-traumatismes/Cancers/Donnees-par-localisation/Cancer-du-colon-rectum>
- (3) Institut National du Cancer. Professionnels de la Santé. Les chiffres du cancer en France. Épidémiologie des cancers. Les cancers les plus fréquents. Cancer colorectal, <http://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Les-chiffres-du-cancer-en-France/Epidemiologie-des-cancers/Les-cancers-les-plus-frequents/Cancer-colorectal> (consulté le 15 février 2018).

## Pour séduire, le cerveau préfère en rire

Le rire plutôt que le physique: c'est le secret pour séduire une femme, selon une très sérieuse étude américaine et les travaux de deux psychologues. A vos blagues!

**S**éduire, consciemment ou non, avec des petites blagues ou des sorties improbables... une approche loin d'être désagréable quand il s'agit de lâcher prise au naturel pour exercer votre petit pouvoir de séduction. Et pourquoi s'en priver quand l'action des zygomatiques stimule effectivement les cœurs! La preuve... au cours d'une expérience américaine, des femmes ont observé des photos d'hommes associées à une description écrite de leur personnalité: certaines étaient neutres, d'autres rédigées sur un ton humoristique. Résultats, les femmes se disaient plus attirées par les versions qui prétaient à sourire. Une observation corroborée par le travail de terrain de la psychologue américaine Lee-Ann Renninger<sup>(1)</sup>. Dans des bars, cette dernière a noté que la séduction

aboutissait au sein de groupes dans lesquels les rires s'enchaînaient régulièrement au fil d'une même soirée. Selon ses conclusions, les personnes drôles s'avèrent aussi être des leaders (donc confiants) et des créatifs (donc inspirants). Une autre psychologue, Monica Moore, s'est penchée sur le sujet et a constaté un effet miroir: les personnes rieuses sont plus abordées par les personnes enjouées et blagueuses! Comme quoi le rire agit comme un signal signifiant «j'apprécie ta façon d'être». En conséquence... «tu me plais». Enfin, le rire constitue aussi une promesse de légèreté et de joie qui nourrirait une potentielle relation...!

(1) *eSere & Cerveau*, et si tout se passait dans le tête, Sébastien Bohler, Édition Aubanel Sciences, 29 euros, 223 pages.



Les personnes souriantes sont plus souvent abordées que les autres. Photo Phovoir

## Bien manger

### 4 choses à savoir sur la vitamine C



**Quels effets sur l'organisme?** La vitamine C est essentielle au bon fonctionnement de notre organisme. Elle favorise notamment l'absorption du fer, diminuant ainsi le risque d'anémie. Mais surtout, elle stimule le système immunitaire et protège nos cellules d'un vieillissement trop rapide par son action antioxydante.

#### Où en trouver?

Pour faire le plein de vitamine C en ce début de printemps, misez donc sur les fruits et légumes. Elle est particulièrement concentrée dans la goyave, les fruits rouges et le kiwi mais aussi les agrumes comme l'orange, les clémentines ou le citron. Les légumes ne sont pas en reste. Si le persil arrive en tête du classement, vous pourriez aussi en trouver dans le poivron, le brocoli, le chou vert ou le chou-fleur et l'avocat.

#### Comment bien la conserver?

Limitez le temps de stockage de vos fruits et légumes. Pour cela rien de plus facile: mangez-les le plus rapidement après achat! Vous renouvelerez ainsi votre panier maison plus souvent. Ensuite, «lavez-les rapidement sous un filet d'eau plutôt que les laisser tremper dans un grand volume d'eau», ajoute l'Interfel. Si vous avez opté pour des produits bio, consommez-les avec leur peau.

#### Comment la préserver?

En matière de cuisson, préférez la courte et sans liquide. Ainsi, l'autocuiseur ou le wok sont des options parfaites pour préserver au mieux les qualités nutritionnelles des fruits et légumes frais. Enfin, s'ils sont délicieux cuits, «c'est sous leur forme crue qu'ils sont les plus riches en vitamine C (2 à 3 fois plus)», rappelle l'Interfel. Alors, variez les plaisirs!

### Autisme: Favoriser le dépistage précoce

Une consultation médicale longue avec le médecin généraliste ou le pédiatre destinée à diagnostiquer un autisme est désormais remboursée par l'Assurance-maladie. Une mesure décidée dans le but d'améliorer le repérage et la prise en charge précoce des enfants concernés. «L'objectif de cette consultation est d'accompagner l'enfant et sa famille dans cette démarche diagnostique, de l'orienter au plus vite, si nécessaire, vers une structure capable de réaliser un bilan complet», précise Claire Compagnon, déléguée interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme<sup>(1)</sup>. Ce bilan vise «à confirmer le diagnostic et à mettre en œuvre les interventions nécessaires à l'enfant».

# Cet après-midi



## Temps très agréable

L'après-midi s'annonce très printanier, avec un soleil resplendissant et une très grande douceur.  
Le vent reste orienté Sud-Est, faible ou parfois modéré, notamment vers les îles.

### Jeudi



### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### Mardi



### HIER



# Lutte contre la corruption : le mauvais signal du gouvernement



**MICHEL HUNAUT, AVOCAT, ENSEIGNANT À SCIENCES PO PARIS**

La dernière enquête du CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po) témoigne de la défiance de nos compatriotes envers leurs élus et explique pour beaucoup le mouvement des gilets jaunes, mêlant crise sociale et crise morale. L'acceptabilité des prélèvements fiscaux et sociaux est d'autant plus difficile qu'un sentiment d'iniquité se nourrit des révélations quasi quotidiennes des scandales de corruption, de fraude fiscale, d'évasion fiscale.

L'évaluation de ces comportements contraires à l'éthique se chiffre à plusieurs dizaines de milliards d'euros qui permettraient de financer les besoins en solidarité, en services publics, en transports, éducatifs...

C'est dans ce contexte que le gouvernement, en catimini par voie réglementaire, tenant le Parlement à l'écart, sous prétexte « d'expérimentation et d'innovation » (!) a pris un décret, le 24 décembre 2018, permettant aux acheteurs publics de passer des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence jusqu'à 100 000 euros, alors que la récente réforme des marchés publics avait déjà élevé le seuil des marchés exonérés de ces formalités pour le porter à 25 000 euros.

## Harmoniser les fiscalités

Si on y ajoute l'opacité des recours aux partenariats publics privés, ou le choix des appels d'offres favorisant la concentration plutôt que l'accès aux petites et moyennes entreprises, il ne faut pas s'étonner que la méfiance abîme notre pacte républicain. Combien de collectivités territoriales ont-elles mis en œuvre les obligations de la loi Sapin 2 pour prévenir la corruption : charte de déontologie financière, référent lanceur d'alerte, référent déontologue, cartographie des risques, formation des élus et des personnels ? Sans compter l'usage abusif des « satellites » SEM, SPL (1)...

C'est dans ce contexte que l'évasion fiscale se chiffre en manque de recettes par milliards en toute lé-

galité par des montages juridiques et fiscaux parfaitement connus du législateur ! Quelle efficacité de vouloir taxer les GAFA quand l'Europe est incapable d'harmoniser la fiscalité ? le président Hollande avait pris la mesure des effets catastrophiques du scandale Cahuzac, du nom de ce ministre du Budget chargé de lutter contre l'évasion fiscale, lui-même titulaire d'un compte caché abritant le produit de la fraude fiscale ! Il s'en est suivi une réaction législative sans précédent : création de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, du Parquet financier, de l'agence française anticorruption... qu'à achevée la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, mettant la France au niveau des meilleurs standards de conformité du monde !

## Combattre l'opacité

Ce n'est pas non plus sans raison que le Président Macron a fait voter comme premier texte une loi de moralisation sous l'impulsion exigeante du Garde des sceaux François Bayrou. Aujourd'hui le « grand débat » doit être l'occasion de répondre avec précision et lever les causes de la défiance : renforcer les effectifs du contrôle de légalité, combattre l'opacité et permettre une réelle évaluation des politiques publiques... Dans ce contexte, ce décret du 24 décembre est un mauvais signal et risque d'aboutir à de nombreux abus.

Il faut, au contraire, renforcer la transparence des procédures au premier rang de l'investissement public local. Au final, seules la confiance et l'éthique rétabliront le lien social et donneront sens aux valeurs rappelés dans la devise de la République ! C'est aussi une voie consensuelle pour l'immense majorité des élus et de nos concitoyens !

(1) Une société d'économie mixte (SEM) est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques (L'État, une collectivité territoriale, ou autre établissement public). Une société publique locale (SPL) est une structure juridique à la disposition des collectivités locales pour la gestion de leurs services publics, leur permettant sous certaines conditions de contracter en dehors des obligations de mise en concurrence.

**Combien de collectivités territoriales ont-elles mis en œuvre les obligations de la loi Sapin 2 pour prévenir la corruption ?**

# Le temps du « sans » usage de glyphosate

L'objectif sociétal de se passer de l'herbicide est-il réalisable ? Pour une petite partie de l'agriculture, l'alternative n'existe pas. Pour la majorité du monde agricole, il faut du temps



Christian Marin (au centre) et ses collègues de l'Apad vantent les bienfaits pour les sols et leur conservation de leurs pratiques sans labour et avec couverts végétaux. Seule ombre au tableau de cette agriculture vertueuse : le glyphosate. PHOTO GUILLAUME BONNALDIN / SUD OUEST

## SALON DE L'AGRICULTURE

Valérie Deymes, envoyée spéciale  
v.deymes@sudouest.fr

Déjà, lors des deux dernières éditions, le fameux herbicide s'infiltrait sinon sous la moquette du salon assurément dans les discussions de couloirs et parfois sur les stands. Pour ce 56<sup>e</sup> Salon international de l'agriculture, Porte de Versailles, le glyphosate est « le » sujet inévitable et non-évitée. Les agriculteurs, mais aussi les chercheurs, les syndicats agricoles et même les industriels de la protection des plantes s'emparent du sujet préférant le mettre eux-mêmes sur le tapis plutôt que de le glisser discrètement dessous. D'autant que le public est en attente de réponses et que, pour couronner le tout, le président de la République, Emmanuel Macron, dès sa visite inaugurale, samedi, l'a mis à l'ordre du jour.

Pour autant, le locataire de l'Élysée a évité cette fois d'associer à

l'objectif du « sans » (sans glyphosate) une date qui aurait à peine rassasié les associations environnementales et qui aurait de nouveau fait s'agiter le monde agricole. Et... « en même temps » est-il vraiment souhaitable que la sortie du glyphosate soit imposée dans un délai de trois ans comme l'avait initialement imaginé Emmanuel Macron ?

### Conservation des sols « avec »

Directeur scientifique environnement de l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), Thierry Caquet rappelle le constat présenté au gouvernement, en 2017, sur le fameux herbicide : « Pour 85 % des utilisations du glyphosate, il existe des alternatives. Et pour les 15 % d'utilisation restants, nous sommes démunis. » Et le scientifique de citer « ces cultures sur sols pentus ou terrasses où le désherbage mécanique est compliqué », mais aussi « ces cultures légumières industrielles soumises à un cahier des charges strict où la moindre présence d'adventice signe la non-conformité de la récolte », « les productions de semences » et enfin

« l'agriculture de conservation des sols ».

L'agriculture de conservation des sols ? On croyait pourtant que cette pratique était vertueuse, d'autant qu'elle est citée comme acteur majeur dans la démarche « 4 pour 1 000 », autrement dit, dans l'objectif de progression de 0,4 % par an de la quantité de carbone dans les sols pour stopper la progression annuelle de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Sur le Salon, l'Association pour la promotion d'une agriculture durable (Apad) propose au visiteur de lorgner l'épanouissement

des petits vers dans des terreaux issus de sols non travaillés. Ici, on prône une couverture permanente savamment dosée en fonction de la spécificité de la parcelle, le semis sans travail du sol et une rotation avec une diversité des cultures. Pour quels bénéfices ? « Plus de stockage de carbone et d'eau dans le sol, moins d'émission de gaz à effet de serre, meilleure fertilité du sol, baisse drastique des pesticides et fongicides et retour de la biodiversité », font valoir le président de l'Apad, François Mandin et Christian Marin, céréalier charentais,

### LA VITICULTURE S'ENGAGE

Les interprofessions viticoles, dont le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB), ont profité du Salon pour rappeler leurs engagements d'ici trois ans : 50 % du vignoble français sans herbicide, baisse de 70 % des produits CMR (substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) et une hausse de 70 % de l'usage des produits de biocontrôle et du nombre d'exploitations certifiées. Pour les atteindre, elles demandent un accompagnement

et une révision de la réglementation autorisant la mixité des parcelles en conventionnel et en bio.

Le bio, justement, a inscrit dans « ses gènes » l'absence de produits chimiques de synthèse et donc de glyphosate, compensée par une mécanisation plus poussée, une main-d'œuvre plus importante et un prix pour le consommateur plus élevé. Le bio a aussi son cailou dans la hausse : le cuivre, pour lequel l'alternative n'a pas été trouvée.

membre fondateur. Et le glyphosate ? « Nous n'avons pas trouvé de solution sur le long terme pour totalement nous en passer... », regrette l'association qui travaille avec les scientifiques sur le sujet.

Reste que l'agriculture de conservation des sols ne représente que 3 à 4 % des grandes cultures. Les grandes cultures, justement, se sont-elles saisies du défi « sans » l'herbicide ? « Bien sûr, nous avons entendu le gouvernement et les attentes sociétales, et nous nous employons à en diminuer l'usage comme celui des produits phytosanitaires de synthèse », répond Philippe Dubief, président de Passion céréales.

« Pour 85 % des utilisations du glyphosate, il y a des alternatives. Pour les 15 % restants, nous sommes démunis »

« Ça passe par un contrat de solutions que nous avons mis en place, par de l'innovation, du biocontrôle, de l'agriculture connectée et de précision qui permet de traiter seulement quand c'est nécessaire, de la recherche génétique sur nos plantes ou encore des changements dans les pratiques culturales telles que le décalage de semis et l'utilisation d'outils de désherbage mécanique. Mais tout ça doit se faire en maintenant la compétitivité de nos exploitations, dans un marché de céréales qui lui est mondial. » Les céréaliers, comme la majorité des agriculteurs, le martèlent : ils ont besoin de temps.

### Douze années de recherche

Du temps scientifique, l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP) en réclame. « En soixante ans, les doses moyennes de produits phyto nécessaires pour protéger un hectare ont été divisées par 34. Les choses avancent. Mais il faut douze années de recherche pour trouver une alternative biocontrôle à un produit chimique. D'ici 2025, 15 % des produits de protection seront des produits de biocontrôle (contre 5 % aujourd'hui), fait remarquer Delphine Guey, responsable des relations publiques de l'UIPP. Et d'ajouter : « Pour le moment, nous n'avons pas d'alternative au désherbage. »

Le temps, l'Inra s'est mis au défi de le réduire à trois ans (depuis 2017, soit d'ici fin 2020) pour les 5 000 hectares de ses fermes expérimentales. « Trois années sans glyphosate, dans les parcelles de production, celles d'essais et pour l'entretien courant. On peut se permettre de tester jusqu'à la limite car, contrairement aux agriculteurs, nous ne sommes pas suspendus à la vente de nos produits », conclut Thierry Caquet.

Et au fait, quel prix est prêt à payer la société pour que son exigence sur l'herbicide soit atteinte ? La question est posée. La réponse reste en suspens...

# Theresa May mange son chapeau

**BREXIT** Menacée par les europhiles de son parti, la Première ministre a dû consentir à confier au Parlement le soin de demander un report de la sortie de l'Union européenne

Christophe Lucet  
c.lucet@sudouest.fr

Après Jeremy Corbyn, c'est au tour de Theresa May de manger son chapeau. Vingt-quatre heures après que le chef du Parti travailliste a accepté de se ranger à l'idée d'un second référendum, qu'il avait toujours repoussée (« Sud Ouest » d'hier), la Première ministre britannique a dû céder à la pression de ses ministres et de ses députés paniqués à l'idée d'une sortie sèche de l'Union européenne le 29 mars : ils l'ont forcée à accepter le principe d'un report du Brexit, le temps de trouver une solution de sortie négociée avec Bruxelles.

« Je tiens à rappeler devant cette Chambre que je suis défavorable à un report », a martelé Theresa May, hier après-midi, aux Communes. Mais la Première ministre n'avait plus le choix : dans une tribune matinale du « Daily Mail », trois secrétaires d'État menaçaient de démissionner pour « éviter un désastre ». Derrière eux, quinze ministres, certains de premier plan, seraient aussi au bord de la démission. Face à la montée au créneau des conservateurs europhiles, Theresa May a dû chan-

ger son fusil d'épaule. Malgré le tollé, elle a maintenu sa décision d'attendre le 12 mars pour tenter d'obtenir un nouveau vote du Parlement sur son projet d'accord de sortie avec Bruxelles. Mais en cas de rejet, elle a promis de demander dès le 13 mars aux députés s'ils veulent une sortie sans accord. Et si - comme on peut le supposer - ils refusaient une telle perspective, Theresa May demandera au Parlement de voter une motion prévoyant « une extension courte et limitée de l'article 50 ». Autrement dit le report de la date du Brexit au-delà du 29 mars.

## Un report, pourquoi faire ?

La Première ministre ne veut pas d'un report au-delà de fin juin car cela obligerait le Royaume-Uni à participer aux élections européennes de mai, ce que Bruxelles considère d'avance comme un casse-tête. Mais l'hypothèse d'un report a pris de la consistance aussi du côté de l'UE avec la déclaration favorable faite lundi par le président du Conseil européen Donald Tusk.

Mais un report pour quoi faire ? La question reste entière. Certes, le projet de traité qui sera proposé le 12 mars aux députés devrait



Theresa May a dû céder à la pression de ses ministres et de ses députés paniqués à l'idée d'une sortie sèche de l'UE. PHOTO AFP

contenir une concession de l'UE : en l'occurrence l'insertion dans la déclaration politique d'un verrou juridique limitant l'usage du fameux « filet de sécurité », censé empêcher le rétablissement d'une frontière physique en Irlande.

Mais si le texte amendé était à nouveau rejeté, on reviendrait à la case départ. Et deux mois de plus avant un « no deal » ne changeraient pas grand-chose.

Des observateurs pensent que Theresa May fait le calcul suivant : son projet d'accord rejeté en décembre pourrait cette fois être voté. Car les Brexiteurs préféreraient un accord, même mauvais, à la perspective que le Brexit, une nouvelle fois reporté, risque de ne pas se faire du tout...

## INSULINE

3,7 millions de Britanniques, dont la Première ministre, Theresa May, sont diabétiques. Or le Royaume-Uni importe massivement l'insuline, un produit vital pour les malades. Ces derniers s'affolent de possibles pénuries en cas de sortie sans accord de l'Union européenne. Certains ont donc entrepris de se constituer des réserves, contre l'avis des autorités. L'association Diabetes UK ne redoute pas une « pénurie nationale » mais craint des problèmes au niveau local. « L'approvisionnement en médicaments ne sera pas interrompu en cas de "no deal" », a tenté de rassurer hier le ministre de la Santé, salvant les efforts de l'industrie pharmaceutique.

# Pourquoi Decathlon a retiré de la vente son « hijab de sport »

Les responsables de l'enseigne ont annoncé hier que cet article ne serait pas commercialisé en France, après la polémique qu'il avait provoqué

## 1 Comment est née la polémique??

Quelques jours après avoir été repéré par le site Al-Kanz, plusieurs internautes et responsables politiques ont publié dimanche sur Twitter des captures d'écran montrant un « hijab de running » – un voile qui dissimule le visage et les cheveux – sur le site Decathlon.fr.

Cette fiche produit, retirée depuis, vantait les mérites d'un vêtement « testé plusieurs fois par 20 femmes qui portent habituellement le hijab » et « validé pour son confort et sa respirabilité ».

## 2 Quelles ont été les critiques contre l'enseigne ?

En commercialisant ce produit destiné aux femmes musulmanes, l'équipementier « se soumet [...] à l'islamisme », a estimé Lydia Guirous, la porte-parole des Républicains. « Decathlon renie donc les valeurs de notre civilisation sur



**Commercialisé avec au Maroc, le hijab ne le sera pas en France.**

PHOTO BAZIZ CHIBANE/PQR

l'autel du marché et du marketing communautaire. » La Ligue du droit international des femmes et la Comité laïcité République ont publié un communiqué commun présentant Decathlon comme un « promoteur de l'apartheid sexuel. » Interrogée hier matin sur RTL, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a souligné qu'un tel produit n'est « pas interdit par la loi ». Mais « c'est une vision de la femme que je ne partage pas. »

## 3 Comment a réagi la communication du groupe?

« Nous prenons effectivement déci-

sion en toute responsabilité en ce mardi soir, de ne pas commercialiser à l'heure qu'il est ce produit en France », a annoncé hier Xavier Rivoire, directeur de la communication de l'enseigne sportive, sur RTL. Ce dernier avait pourtant affirmé dans la journée « assumer complètement » la commercialisation prochaine de ce « couvre-tête » laissant le visage « libre et visible », déjà en vente dans les magasins Decathlon implantés au Maroc. « C'est presque un engagement sociétal, si cela permet à des coureuses de pratiquer la course à pied, nous l'assumons avec sérénité », avait-il dit.

## Réforme de l'assurance chômage : des décisions « au printemps »

**SOCIAL** Le gouvernement présentera la réforme de l'assurance chômage « au printemps » et a d'ores et déjà prévenu qu'il envisageait de revoir l'indemnisation pour les « salaires élevés », tout en maintenant la piste du bonus-malus pour les entreprises qui abusent des contrats courts. Après l'échec des négociations entre partenaires sociaux la semaine dernière, l'État, pour la première fois depuis 1982, reprend la main et va édicter seul les règles d'assurance chômage. Un décret sera publié « pendant l'été », après des décisions « au printemps », a annoncé mardi le Premier ministre.

## INDISCRÉTION

### Bientôt un site Internet de cartes

Le Département de la Charente s'apprête à ouvrir un site de cartes. Il s'agira de traduire des jeux de données géographiques issus de sa plateforme open data pour permettre une « lecture simple et imagée », explique Franck Velten, chargé de mission open data. Le site devrait voir le jour au deuxième semestre.

# L'ex patron de Mixx FM poursuivi

**COGNAC** Il était jugé hier pour escroquerie, abus de biens sociaux mais aussi fraude fiscale. Délibéré le 16 avril

Cette radio c'était son « bébé ». Trente-sept ans de sa vie. Le problème pour Gilles Berry, l'ex-gérant de Mixx FM, antenne basée à Cognac, c'est qu'il « faisait n'importe quoi », de l'aveu même de son avocat. Et qu'il confondait son patrimoine avec celui de la société Leaders Médias, propriétaire de la radio. Hier, cet homme de 65 ans était convoqué devant le tribunal correctionnel d'Angoulême. Escroquerie, abus de biens sociaux, banque-roule, fraude fiscale... le dossier était épais et a occupé le tribunal une bonne partie de l'après-midi.

Retour en 2011. Cette année-là, Gilles Berry produit des fausses factures. Celles-ci sont libellées au nom d'une entreprise qui vend du matériel de radio. Objectif : contracter des crédits auprès de plusieurs banques. La combine fonctionne. La Banque populaire prête 163 000 €, le Crédit lyonnais 300 000 € et le Crédit agricole 200 000 €. Selon l'ancien gérant de Mixx FM, c'est une idée de l'expert-comptable. Décédé depuis le mois de juillet dernier...

Cet argent, le gérant de Mixx FM en verse une bonne partie sur son compte personnel. Les policiers du SRPJ Limoges ont analysé les flux. Se-



Les locaux de la radio, place Jean-Monnet à Cognac. PHOTOPHM.

lon les enquêteurs, entre 2011 et 2016, Gilles Berry a détourné 828 000 € des comptes de la société, vers le sien. Il en a remboursé 202 000 €. Mais il n'a pas oublié d'être très généreux avec sa compagne en lui versant pas moins de 172 000 €. « Il nous a emmenés à la neige... Pour mes enfants, c'était le Père Noël », a-t-elle dit hier à la barre. À l'encontre de cette dame jugée pour recel, la procureur a requis six mois avec sursis et mise à l'épreuve.

Et puis, il y a l'addiction au jeu. Entre 2011 et 2015, Gilles Berry s'est rendu 507 fois au casino. Où il y a dépensé un total de 127 000 €. « C'était un miroir aux alouettes, j'ai cru que j'allais me renflouer. Je me suis aperçu que c'était débile. » La justice lui reproche d'avoir continué à détourner de l'argent, près de 40 000 €,

alors que la radio était en redressement judiciaire depuis septembre 2016. Enfin, le tribunal s'est intéressé au volet fraude fiscale. 48 000 € d'impôts et 86 000 € de TVA non réglés.

Concernant le dossier d'escroquerie et d'abus de biens sociaux, le parquet a requis 18 mois de sursis et mise à l'épreuve. Puis trois mois de sursis pour la fraude fiscale et 3 000 € d'amende avec une interdiction définitive de gérer une société. Gilles Berry sera fixé le 16 avril.

Concernant la radio, elle a changé de propriétaire en début d'année 2019 « Avec la radio numérique, il y a une autoroute pour avoir une super radio. Je demande au nouveau gérant de ne pas mettre trente-sept ans de ma vie en l'air... »

**Antoine Beneytou**

# Six lauréats pour le cognac

**VITICULTURE** Le concours général agricole attire plutôt les producteurs visant le marché français

L'armagnac et le cognac étaient servis lundi aux jurés du Concours général agricole. Le palmarès dévoilé hier matin comporte 33 lauréats pour l'eau-de-vie gasconne et seulement six pour son homologue charentaise. Les grandes maisons de négoce ne postulent guère au Salon de l'agriculture. Elles privilégient des concours qui collent mieux avec une stratégie essentiellement tournée vers l'export.

Au niveau international, les trophées qui comptent le plus sont ceux distribués par l'International Wine & Spirits Competition (IWSC) de Londres et le San Francisco World Spirits Competition. L'aura nationale de l'événement

parisien convient mieux aux viticulteurs en vente directe et aux « petits » négociants. Ce sont eux que l'on retrouve dans le classement.

En catégorie XO, les lauréats sont tous situés en Charente. G. et C. Raby (Segonzac) décrochent l'or. Henri Geffard, à Verrières, Conte et Filles, à Chillac, et le cognac Ferrand, à Ars, repartent avec une médaille d'argent. La catégorie VSOP compte deux lauréats, tous deux basés en Charente-Maritime. La Sarl Lise Baccara, de Pons, emporte l'or, l'Earl Bouyer, à Biron, prend l'argent. « Moins d'un produit sur quatre est médaillé », précisent les organisateurs du Concours général agricole.



**Médaille d'or pour Cécile Raby et son père.** ARCHIVES P.H.M.

# Les commerçants jugent les loyers trop chers

**ÉCONOMIE** En centre-ville, les prix des boutiques à la location flambent. Les commerçants estiment que les niveaux sont déconnectés du marché réel

## COMMERCES (1/2)

« Sud Ouest » fait le point sur l'état des commerces en centre-ville. La semaine prochaine : une analyse des friches commerciales, qui sont taxées par la mairie mais moins nombreuses

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Il a baissé le rideau. L'antiquaire de la rue Aristide-Briand jette l'éponge. « Cognac n'est plus une ville où on peut faire des affaires, explique Xavier Chappe. La fréquentation en centre-ville est devenue trop faible. » Parmi les autres facteurs ayant contribué au départ du brocanteur, il y a également le loyer. « Pour le même prix, j'ai trouvé une surface à Bordeaux dans un quartier vivant. »

Alors, n'y aurait-il pas un souci avec les loyers dans le centre de Cognac ? « Il faut baisser les prix pour faire revivre la rue », plaide Catherine. La gérante du Thé des acanthes a changé d'emplacements voilà quelques mois. « Chez moi, le ticket moyen est de 6 euros. Alors pour rentabiliser mon loyer de 300 euros, il faut que j'en vende, du thé ! » Elle se souvient même que, voilà quelques années, les commerçants avaient tous comparé leur quittance. « On avait été surpris de constater que les prix étaient très hauts pour des biens en général assez vétustes, voir carrément en partie insalubres », se souvient Catherine.

Selon nos informations, le prix du mètre carré tourne autour de 17 euros par mois. On est donc loin



Certains commerçants des rues Aristide-Briand et d'Angoulême sont tentés d'aller dans les galeries commerciales, tant les loyers sont chers en centre-ville. PHOTO ILLUSTRATION J.G.

des prix de la galerie commerciale Auchan (70 euros du mètre carré), où des locaux de 50 mètres carrés se louent 3 500 euros. « Sauf que là-bas, le parking est gratuit et il n'y a pas de publicité à faire pour attirer les clients car ils viennent déjà régulièrement », commente Christophe Mazoué, le président de l'Association des commerçants.

### La tentation des galeries

L'homme est un défenseur du centre-ville, où est située sa boutique Shilton. Toutefois, cela ne l'empêche pas de s'interroger. « Dans la zone commerciale de Bellevue, un local de 125 mètres carrés se loue 2 000 euros. À ces conditions,

là, même moi je me dis "pourquoi pas aller là-bas". » Pour Christophe Mazoué, la question de la cherté des loyers est clairement posée : « Bien sûr, on paye l'emplacement. Mais, globalement, les niveaux sont trop chers. Il serait bon que les prix soient plus cohérents par rapport à la surface et au chiffre d'affaires. »

Un des éléments d'explication tient à la structure des immeubles. Souvent, il y a un étage, voire deux. Or, ces surfaces-là sont perdues pour les commerçants. D'autant que de nombreux témoignages laissent à penser que ces étages ne sont pas entretenus. « Ils sont dans un état pitoyable, nous

confie anonymement un commerçant. Les propriétaires s'en foutent complètement. Ils n'ont jamais fait de travaux et laissent ça aux locataires. Tout ce qu'ils voient, c'est la rentabilité. » Mais les moyens d'action sont peu nombreux. Certains marchands affirment renégocier au mieux les loyers à chaque fin de bail. « Mais pour ceux qui arrivent, c'est très compliqué », nous explique-t-on.

En la matière, les marges de manœuvre des politiques sont faibles. Même le programme Action cœur de ville et ses millions d'euros ne semblent pas compétents pour juguler ces loyers jugés trop hauts.

# La fréquentation fond à la patinoire

**ESPACE 3000** La saison s'achève dimanche avec 16 000 usagers, une affluence en recul. La municipalité reste attachée à l'équipement

**Adrien Marchand**  
cognac@sudouest.fr

« Je profite une dernière fois de la glace avant la fermeture », sourit Claire. Ouverte depuis le 17 octobre 2018, la patinoire clôturera son ultime journée de la saison dimanche prochain. « On devrait dépasser les 16 000 entrées à l'Espace 3000. C'est un peu moins que les 20 000 habituelles », constate Romuald Carry, adjoint aux sports à la Ville de Cognac.

« Il n'y a pas de déception », tempère l'élu. Il y voit les effets de la concurrence du centre aquatique l'X'eau, inauguré en avril dernier. Beau temps, crainte de venir à Cognac en raison du mouvement des gilets jaunes... Les raisons sont multiples pour l'élu. Elles ne sont pas toujours partagées par les Cognacais présents à l'espace 3000.

## L'effet gilets jaunes ?

Avec le mouvement des gilets jaunes, la baisse de fréquentation pendant les mois de novembre et décembre a aussi été ressentie par l'équipe de la patinoire. « On a eu peur de venir à Cognac avec les blocages lors des premiers week-ends des gilets jaunes », glisse Patricia, venue avec trois adolescents pour la première fois de la saison. Un sentiment qui est aussi partagé par Maxime, un habitué. « Je suis venu malgré les gilets jaunes. Effectivement, lors des trois, qua-



La patinoire était ouverte depuis octobre. La saison se termine par un tournoi de hockey samedi après-midi. PHOTO A.M.

tre premières semaines du mouvement, il y avait beaucoup moins de monde. »

Concernant la concurrence de l'X'eau, les patineurs n'estiment pas avoir à choisir entre les deux activités. « Le centre aquatique, c'est pour l'été. La patinoire, pour l'hiver », soutient Claire, une adolescente venue profiter une dernière fois de la glace. Cette vision est aussi partagée par d'autres jeunes.

## 70 000€ de frais

En termes budgétaires, la patinoire coûte : 70 000 euros de perte cette année. Mais Romuald Carry préfère parler de « frais de fonctionne-

ment ». Signe qu'il s'agit d'une vraie volonté politique de porter l'équipement, et de valoriser son usage plutôt que son prix. « Ces activités de services publics ont forcément un coût », assume Romuald Carry. « Offrir ces espaces de loisir à nos adolescents est essentiel. »

D'ailleurs, l'an dernier, le maire avait déjà répondu à des rumeurs concernant une éventuelle fermeture. « Tant que je serai maire, ces événements continueront », disait Michel Gourinchas.

Pour finir la saison en beauté, un tournoi de hockey sur glace se déroulera samedi, à partir de 19 h 30 à l'Espace 3 000. L'entrée est gratuite.



La ville de Cognac entretient des liens privilégiés avec l'Azerbaïdjan. L'association des amis de l'Azerbaïdjan offre un concert de musique classique « pour la paix entre les peuples », demain à 20 h 30 à l'auditorium de la Salamandre. La violoniste Sabina Rakcheyeva et le clarinettiste Seddam Novruzbayov, originaires de Bakou, brillent sur les scènes du monde entier. Ils partagent l'affiche avec le quatuor à cordes Quorum, dans un programme réunissant Schubert, Ravel, Granados et Khojaly. L'entrée est gratuite. PHOTO S.R.

## COGNAC

# Un concert gratuit pour la paix entre les peuples